

CHAVORNAY

INFOS

Bulletin n° 14, 19 juillet 2019



Vive l'été !
Bonnes vacances à tous !



FETE NATIONALE SUISSE

jeudi 1^{er} août 2019 - Partie officielle

Nous vous informons que la **partie officielle** de la **Fête nationale du 1^{er} août** se déroulera à Chavornay, sur le site du Verneret, selon le programme ci-dessous.

Dès 18h00 Soupe aux pois confectionnée et offerte par la société de Jeunesse à la ferme "Chez Loulou", à la route de Penthéreaz 8

Dès 20h30 Cortège en direction du Verneret, départ depuis la ferme "Chez Loulou"

Dès 21h00 Discours officiels
Tonnelle, grillades & musique au Verneret
Feu et feux d'artifices sous réserve d'autorisation.

La Municipalité



Fermeture des services communaux



L'administration communale sera fermée

mercredi 31 juillet 2019 (dès 16h.)

jeudi 1^{er} août 2019 (tout le jour)

La Municipalité

FETE NATIONALE SUISSE

Manifestations



Chavornay

Le **jeudi 1^{er} août dès 10h.00**, comme de coutume, la fête débutera par le brunch organisé par la Jeunesse de Chavornay (voir programme ci-après) qui offrira une soupe aux pois en début de soirée. Ensuite, un cortège se rendra au Verneret pour la partie officielle, le feu et les feux d'artifices. Tonnelle, grillades et musique égaieront la soirée.

Corcelles-sur-Chavornay

Le **mercredi 31 juillet dès 18h.30**, la Jeunesse de Corcelles vous convie au sympathique et traditionnel souper à la grande salle, avec animation.

Il n'y aura pas de feu ni de feux d'artifices communaux.

Essert-Pittet

Le **jeudi 1^{er} août dès 20h.00**, M. Gérald Ottiger vous propose de partager un moment convivial. Ambiance étoilée et barbecue à disposition. Vous êtes attendus à l'emplacement habituel, en-dessus du cimetière pour une magnifique soirée villageoise autour d'une bûche finlandaise.

Il n'y aura pas de feu ni de feux d'artifices communaux.

La Municipalité vous souhaite d'ores et déjà de passer une excellente soirée à l'occasion de ces réjouissances.

La Municipalité





Fête nationale Suisse Brunch à la ferme

La société de Jeunesse de Chavornay invite la population à venir fêter ensemble la fête nationale du 1er août

Dès 10h00 **Brunch à la ferme** sur inscription (max. 200 pers.),
à la **Route de Penthéreaz 8**,
ferme « chez Loulou »

- Adulte : 30.-
 - Enfant : 1.- par année d'âge jusqu'à 12 ans
- Possibilité de manger des **grillades** à midi
(pas compris dans le prix du brunch)

Dès 15h00 **Atelier fabrication de lampions** pour les enfants

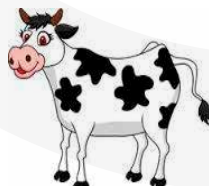
Dès 18h00 **Soupe aux pois** confectionnée et offerte par la
Jeunesse de Chavornay

Dès 20h30 **Cortège** en direction du Verneret (départ Route de
Penthéréaz 8)

Dès 21h00 **Discours officiels, feu et feux d'artifices**
Tonnelle, grillades et musique au Verneret

Infos et inscriptions: **Sandy Schlaefli**
078/829.70.68
chavornayjeunesse@gmail.com

Organisation Jeunesse de Chavornay





Fête villageoise

Samedi 31 août 2019



**Une promenade surprise au travers de notre village,
afin de découvrir ses secrets et légendes.**

**(Prévu pour petits et grands et également
pour personnes à mobilité réduite).**

***Sans inscriptions, départ de la balade à 16 h
depuis le centre du village (place de fête)
et retour vers 18 h 30***

Repas et bars en soirée – Animation musicale

Renseignements: fetecorcelles@bluewin.ch

Le troisième week-end d'août, le village de Chavornay est en fête.

Du 14 au 19 août 2019

C'est le 100^{ème} anniversaire de l'Abbaye Union et Paix.

Pour les habitants de Chavornay, c'est l'occasion de décorer maisons et balcons et de se rencontrer pour perpétuer cette belle tradition dans la convivialité. Pendant cinq jours, les sapins vont voir la vie en "roses".

Alors sur le coup des 5 heures du matin, à l'heure où l'aube couve ses oiseaux et qu'un nouveau jour est éclos, vous serez tirés des bras de Morphée au son des trompettes. Non, vous n'êtes pas à Jéricho ni sous les drapeaux où ce tocsin matinal pourrait raviver les souvenirs d'un soldat nostalgique des réveils clairs permanganate. Ce sont les musiciens de notre fanfare qui sonnent la diane.

Même si ce n'est pas l'heure de quitter votre pyjama, nous vous attendons nombreux dans la journée pour célébrer notre fête villageoise.

Samedi 17 août

05h30

Diane, réveil en fanfare

07h30

Prise du drapeau, à la maison de commune

08h00

Assemblée extraordinaire, à la place Union & Paix

Admission de nouveaux membres

08h30 – 12h00

Aubade de la fanfare dans les villages de Corcelles et d'Essert-Pittet

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Tir des jeunes

Dès le vendredi 16 août à 14h00 et jusqu'au samedi midi un concours de tir au petit calibre est organisé sous une cantine à proximité du stand de tir.

Le conseil invite dès lors toutes les filles et garçons à venir se mesurer à cette épreuve.

A l'Abbaye Union et paix, vous êtes tous les bienvenus.

Au plaisir de vous rencontrer.

Le Conseil



Lors des cortèges du
samedi 17 au lundi 19 août 2019
de 7h00 à 22h00

diverses routes, notamment au centre
du village, seront fermées.

Nous vous prions de suivre la signalisation ainsi que
les déviations routières mises en place.

La Municipalité

La Municipalité de Chavornay a décidé d'organiser un

Grand concours de décoration

lors du  ème de l'Abbaye, du 14 au 19 août 2019

Nous faisons appel à votre créativité pour égayer avec fantaisie les localités de
notre Commune et leur conférer un air festif. Nous vous invitons à décorer
maisons, balcons, jardins ou vitrines sur le thème de votre choix.

Un comité sélectionnera les 3 meilleures réalisations qui se verront décerner
un prix par la Commune et une publication sera faite en 1^{ère} page du
Chavornay Infos.

Nous sommes impatients de découvrir vos talents !

La Municipalité

AVIS D'ENQUETE N° 2121

District: JURA – NORD VAUDOIS

Commune: CHAVORNAY

Lieu dit ou rue:

Rue du Château 15

No(s) ECA: 207 - 209

Coordonnées géographiques:

2533435 / 1173111

**Note au recensement
architectural:** 4

Propriétaire(s):

Mayer Patrick

No parcelle(s): 62

Promettant acquéreur: -

Auteur des plans:

Duvillard Pascal

Atelier d'architecture P. Duvillard SA

**Destination de l'ouvrage,
nature des travaux et dérogations
éventuelles requises:**

Démolition partielle du bâtiment ECA n° 209. Transformation des bâtiments ECA n° 207 et 209 : création d'un logement et de 3 places de parc extérieures. Pose de panneaux solaires en toitures

Le dossier est déposé au greffe municipal du

20.07.2019 au 18.08.2019.

AVIS D'ENQUETE N° 2097

District: JURA – NORD VAUDOIS

Commune: CHAVORNAY

Lieu dit ou rue:

Ch. des Fleurettes 3

No(s) ECA: -

Coordonnées géographiques:

2533870 / 1173390

**Note au recensement
architectural:** -

Propriétaire(s):

De Simone Maria

No parcelle(s): 634

Promettant acquéreur: -

Auteur des plans:

Garguilo Fausto - QG architetti

**Destination de l'ouvrage,
nature des travaux et dérogations
éventuelles requises:**

Construction d'une villa de 2 appartements avec couverts à voitures, pompe à chaleur extérieure et panneaux solaires en toiture. Dérogations : la villa projetée et la villa existante dérogent à l'art. 5.4 RGCAT (distance à la limite projetée). Les couverts projetés dérogent à l'art. 5.4 RGCAT (distance à la limite), application de l'art. 5.7 RGCAT

Le dossier est déposé au greffe municipal du

20.07.2019 au 18.08.2019.



Travaux en traversée de Chavornay sur l'axe Orbe – Autoroute – Corcelles du 26 août 2019 au 31 mars 2020

D'importants travaux auront lieu en traversée de localité à Chavornay, pendant 7 mois, sur l'axe Orbe – Autoroute – Corcelles ; **ils nécessiteront d'importantes restrictions de trafic.**

La circulation sera particulièrement difficile et **la Municipalité vous recommande de ne pas utiliser la jonction autoroutière de Chavornay.** Elle vous prie de privilégier d'autres itinéraires ou l'emploi des transports publics.

Le parking de covoiturage à proximité de la jonction autoroutière sera fermé pendant cette période. Les places de parc ne seront pas compensées.

Tous les moyens seront mis en œuvre pour limiter les désagréments occasionnés.

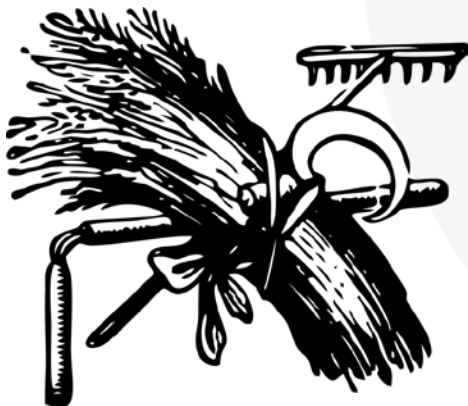
La Municipalité vous remercie pour votre compréhension.





Culte des moissons

Le dimanche 21 juillet à 9h30
au temple d'Essert-Pittet



A cette occasion,
venez avec un
légume ou un
produit de la terre

Lutte obligatoire contre les plantes nuisibles à l'agriculture

Les plantes nuisibles contre lesquelles la lutte est obligatoire sur le territoire cantonal sont définies par le Règlement sur la protection des végétaux (RPV, 916.131.1). Ce sont

- le chardon des champs (*Cirsium arvense*)
- le cirse laineux (*Cirsium eriophorum*)
- le cirse vulgaire (*Cirsium vulgare*)
- la folle avoine (*Avena fatua*).

Si de telles plantes poussent sur votre propriété, il faut agir sans attendre !

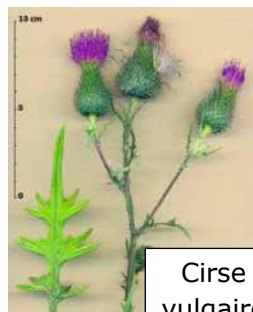
Le chardon des champs, le cirse laineux et le cirse vulgaire doivent être éliminés avant la formation des graines.



Chardon
des champs



Cirse
laineux



Cirse
vulgaire

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

La Municipalité



Folle avoine



Options pour le compost au jardin

C'est ainsi moins de déchets et un précieux engrais naturel !

Comment le réussir ?

Le compostage consiste à laisser se décomposer des matières organiques, sous l'action de micro-organismes, afin d'obtenir un terreau qui pourra être utilisé pour le jardinage, au potager ou pour les plantes en pots.



Les bons déchets

De la maison : vos fruits et légumes abîmés et les épluchures, vos filtres à café, les restes de pain, ... modérez l'apport en viande ou coquilles d'œufs !

Peuvent également être compostés : sciure, cendres, plantes flétries, vieille terre des pots de fleurs... mais pas de couches culottes, de bois vernis et de produits chimiques en tout genre, ni de magazines en couleur qui contiennent des produits chimiques !

Du jardin : tontes de pelouse, feuilles, fleurs fanées, tailles d'arbustes ... les branches seront de petite taille ou broyées. Variez les apports ! Pensez à bien retirer le verre, les fils de fer, les cailloux, avant d'ajouter vos déchets au compost.

L'entretien

Le compostage nécessite une surveillance et un peu d'entretien. Il doit être brassé régulièrement avec un outil adapté, comme une fourche. Ceci permettra de l'aérer et de lui apporter de l'oxygène, sinon seuls des micro-organismes qui n'ont pas besoin d'oxygène risquent de se développer. Il ne doit être ni trop sec, ni trop humide : arrosez-le s'il est trop sec, ou apportez des éléments secs s'il est trop humide.

Comment l'utilisation

Il faut plusieurs mois, voire un an, pour obtenir un compost utilisable au jardin. Il se présente alors sous une forme grumeleuse, homogène ; il doit sentir comme la terre des sous-bois, en forêt ! Si trouvez dans votre compost mûr quelques morceaux trop durs, qui prennent plus de temps à se décomposer, comme des morceaux de bois ; retirez-les et remettez-les dans le composteur suivant.

N'utilisez pas le compost pur, mais mélangez-le à de la terre. Vous pouvez vous en servir à l'automne ou au printemps au potager, en surface. Pour vos plantes en pot, mélangez compost, sable et terreau en quantités équivalentes.

La Municipalité



Info déchets

Au jardin, changeons nos habitudes !

Recette anti-pucerons à pulvériser : 100 % bio et naturelle

Voici un insecticide efficace contre les pucerons, verts ou noirs, mais aussi contre les cochenilles, les thrips, les araignées rouges ! Vous pourrez l'utiliser sur les arbres, les arbustes et les fleurs puisqu'il est tout doux.

Recette : Mélanger, dans 1 litre d'eau chaude, 3 cuillérées à soupe de savon noir liquide (ou 1,5 cuillérées à soupe s'il est en pâte). Choisissez de préférence une marque labellisée Eco.

Une fois que le savon est bien dissous, laisser refroidir, puis verser dans un pulvérisateur.

Comment s'en servir ? Pulvérisez la solution sur les feuilles ayant été attaquées par les pucerons et également dessous car ces petites bêtes adorent s'y cacher ! Réalisez ce geste uniquement le matin ou le soir. Vous devez absolument éviter les rayons du soleil, mais aussi la pluie. Renouvelez la pulvérisation deux jours plus tard. Cela devrait suffire. Si la colonisation des pucerons est vraiment grande, vous pouvez renouveler l'opération une semaine après.



La Municipalité



NOUVEAU À ORBE

CRYOTHÉRAPIE

JOURNÉES DÉCOUVERTES

LES 26 ET 27 JUILLET

Venez découvrir les bienfaits du froid les 26 et 27 juillet et profitez de l'offre découverte! Durant ces deux jours, vous profiterez de -50% sur votre séance d'essai.

-50% SUR VOTRE PREMIÈRE SCÉANCE
www.UniVert-Beaute.ch **024 441 59 49**



*Uniquement sur rendez-vous. Offre non cumulable avec d'autres offres en cours ainsi que sur les abonnements déjà en cours.

Samedi Sans Frontière

7 septembre 2019

**Contactez-nous ou
Inscrivez-vous**

Pour tenir un stand de
nourriture avec des
spécialités de votre pays
ou pour faire une
présentation artistique à
la Grand'Rue à Chavornay
(150 m après le rond-
point)



Pour y participer, remplissez le coupon ci-dessous

Je suis intéressé (e) à tenir

- ☐ Un stand de nourriture
spécialité du pays _____
- ☐ Une présentation
artistique _____

Nom, Prénom _____

Adresse _____

Numéro de téléphone _____

Coupon à retourner avant le 15 août 2019 à :
CISEROC, Administration communale, Rue de Collège 1, 1373 Chavornay
Besoin d'information ? 024 442 85 18



Rue de la Cité
1373 Chavornay



TOUS LES
JOURS DU
MOIS D'

AOÛT

**TARTARE DE BOEUF,
COUPÉ AU COUTEAU
PAIN TOAST ET SALADE**

SUR RÉSERVATION

33.00

CHEZRAPH@BLUEWIN.CH OU 024 565 97 87

Mardi - jeudi: 8h00 - 18h00

Vendredi: 8h00 - 21h00

Samedi: 9h00 - 14h00

SWISS  ELEC
ALL UNDER CONTROL



**Contrôle et conseils de vos installations
électriques OIBT**

079 541 59 86 – Grégory Turrian

www.swisselec-control.ch

info@swisselec-control.ch



Brevet Fédéral

SWISSELEC CONTROL SARL / 1373 CHAVORNAY



ANNONCES EXPRESS

Tarifs des annonces express :

- Jusqu'à 120 caractères: Fr. 10.-
- Jusqu'à 200 caractères: Fr. 15.-
- Jusqu'à 280 caractères: Fr. 20.-
- Jusqu'à 430 caractères: Fr. 25.-



AGENDA

- 27.07 Concours national d'attelage
à Corcelles
- 31.07 Fête nationale à Corcelles
- 01.08 brunch et fête nationale
à Chavornay et Essert-Pittet

Les cultes

21.07	Essert-Pittet	09h30
28.07	Bavois	10h30

Horaires des cultes disponibles aussi sur
internet : www.chavornay.eerv.ch
Renseignements: 021 331 56 97

Les messes

21.07	Orbe	11h00
27.07	Chavornay	18h00
28.07	Orbe	11h00

*Messe tous les mardi et vendredi à 18h30,
mercredi et jeudi à 9h à Orbe. 024 441 32 90*

Centre Chrétien de Chavornay

Renseignements : www.centrechretien.info
Culte tous les dimanches à 10h

Paroisse orthodoxe de Chavornay

Ch. de la Ville 2 - 1373 Chavornay



MÉMENTO

Police : Urgences	117
Feu	118
Urgences ambulance	144
Médecin de service	0848 133 133
Centre social régional – Orbe	024 557 76 76
Centre médico-social – Orbe	058 450 30 30

Pharmacie de service

Dimanche et jours fériés: 10h-12h

Dimanche 21 juillet 2019

Penthalaz – de la Venoge 021 861 15 86

Dimanche 28 juillet 2019

Cossonay – de la Croisée 021 861 11 52

***En dehors de ces heures,
veuillez appeler le 0848 133 133.***



CONTACT

Bourse: 024 442 85 14

Contrôle des habitants: 024 442 85 15

Grefe municipal: Rue du Collège 1 – 1373 Chavornay. 024 442 85 10
grefe@chavornay.ch - www.chavornay.ch

Publicité 1 page: 100.- | ½ page: 50.-
¼ page: 25.-

Heures d'ouverture:
lu-ma-je: 08h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00

me: 07h00 – 12h00 et 13h30 – 17h00
ve: 08h30 – 12h00 et 13h30 – 16h00